



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de CANDIARD (Céline), CAVAILLÉ (Fabien), DUMAS (Catherine),  
KARSENTI (Tiphaine), ZANIN (Enrica), « Établissement du texte », *Théâtre  
complet*, Tome IV, HARDY (Alexandre), p. 607-608

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08682-6.p.0607](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08682-6.p.0607)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de  
communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Pour éditer le texte de *Pbraarte*, nous avons suivi les principes des éditions Classiques Garnier pour les textes du XVII<sup>e</sup> siècle ; nous renvoyons le lecteur à la description des principales opérations réalisées sur le texte de l'édition *princeps* à la fin de l'introduction générale.

### GRAPHIE ET PONCTUATION

Comme toutes les autres pièces de ce volume, les graphies ont été modernisées à condition que cela n'affecte ni le nombre de syllabes ni la rime. Nous avons ainsi maintenu la graphie de *oncques* (v. 225) et *Doncques* (v. 1363) pour conserver les douze syllabes de l'alexandrin. Nous avons maintenu la graphie ancienne pour la rime dans trois cas :

- *connois/foi* (v. 1035-1036)
- *fois/tenterois* (v. 1355-1356)
- *fois/m'aimois* (v. 1867-1868)

En revanche, nous avons considéré qu'il fallait moderniser les autres cas (par exemple, *croi/Roi* (v. 55-56) ; *découvers/pervers* (v. 243-244) ; *je di/midi* (v. 275-276) ; *loilcroi* (v. 807-808) ; *moi/voi* (v. 1091-1092) ; *defians/epians* (v. 1335-1336), etc.).

Nous avons choisi de maintenir l'utilisation des majuscules sur les noms communs dans la plupart des cas, en veillant à systématiser leur emploi (par exemple, pour *cavalier* (v. 141)) ou à discriminer certains sens, par l'utilisation de la majuscule ou de la minuscule. C'est le cas pour les entités divines ou les allégories : *Amour*, par exemple, lorsque le terme renvoie au dieu (v. 835) ou *Sœurs* pour désigner les trois Parques (v. 654) ;

*Immortels* (v. 857, 1153, 1557); *Fortune* (v. 1309, 1541, 1581, 1773); *Parque* (v. 1654); *Nature* (v. 1698). Nous avons ajouté une majuscule à *Procuste* (v. 1022) même si le terme est employé comme nom commun. Nous n'avons pas mis de majuscule à *enfer/enfers* lorsque le terme est utilisé par métaphore, sans renvoyer aux Enfers mythologique (*Enfers*, v. 344; *enfer*, v. 1726). Nous avons supprimé la majuscule sur les adjectifs ou les noms composés : *lèze-Majesté* (Argument), *Macédoniens* (Argument), *Thraciens* (Argument), *Royale* (v. 1730).

Nous avons modernisé la ponctuation comme il a été expliqué dans la présentation des principes d'édition, tout en limitant le nombre des interventions ou, du moins, en systématisant suppressions ou remplacements. Ces modifications sont trop nombreuses pour être ici mentionnées.

#### LISTE DES ERREURS DE COMPOSITION

*phraarte* (Liste des personnages, Acte I, scène III); *quelle* (v. 869); *trop* (v. 1302); *conçu* (v. 1321); *foi* (v. 1698).

Nous n'avons pas considéré comme des coquilles les variations dans la forme de certains mots ou dans certaines désinences de conjugaison : l'usage en est très libre encore au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Nous avons ajouté un alinéa au v. 343. Le vers précédent s'achève par deux points, il y a une pause logique dans le tirade ; de manière quasi-systématique dans l'édition *princeps*, cette pause est marquée par un alinéa qui paraît avoir été oublié.

Nous avons ajouté la mention entre crochets [*SCÈNE VI*] pour la dernière séquence de l'acte IV : il semble que l'imprimeur ait oublié cette indication alors qu'il donne la liste des personnages présents dans cette séquence.